

## Acte Nº 2021-01

## Le Conseil d'administration, en sa séance du 26 février 2021, sous la présidence de Nathalie DOMPNIER Présidente

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment son article 38;

## Prend acte de l'information suivante :

## OBJET : Information sur la nomination des chargé.es de mission

Les administrateurs sont tenus informés des nominations, en qualité de chargés de mission, de Mesdames Clotilde CASTAGNE VEZIES, Marie-Cécile ESCANDE VARNIOL, Florence BONIFAY et de Monsieur Samuel BAUDRY dont les lettres de missions sont jointes en annexe.

Fait à Lyon, le 1er mars 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université.

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM) Campus Berges du Rhône – 16, quai Claude Bernard – F69365-Lyon cedex 07 Téléphone :  $\pm 33(0)4$  78 69 74 58

dajim@univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr